



Code de conduite

Nos valeurs DuPont en action



Table des matières

3..... Message de la Présidente

4..... Notre Code

- 5..... Nos responsabilités
- 6..... Notre programme d'éthique
.....et de conformité
- 7..... Prendre de bonnes décisions
- 8..... Signalement des problèmes
.....et absence de représailles
- 9..... Enquêtes et conséquences

10..... Notre équipe mondiale

- 12..... Respect des personnes
- 13..... Confidentialité et informations
.....personnelles
- 14..... Sécurité et santé
- 15..... Droits de l'homme

16..... Notre société

- 18..... Conflits d'Intérêts
- 20..... Délit d'initié
- 22..... Activités politiques
- 23..... Ressources de la société
- 24..... Informations confidentielles
.....et propriété intellectuelle
- 27..... Tenue des comptes et rapports
- 28..... Communications extérieures

31..... Nos partenaires commerciaux

- 32..... Cadeaux et divertissements
- 33..... Pots-de-vin et dessous-de-table
- 34..... Paiements de produits et services
- 35..... Contrôles du commerce international
- 37..... Lutte contre le
.....blanchiment d'argent
- 38..... Confidentialité des données
- 39..... Pratiques en matière de concurrence
- 41..... Relations avec les pouvoirs publics
- 43..... Gestion des risques liés aux tiers

44..... Nos communautés

- 45..... Protection de l'environnement
- 46..... Sécurité et qualité des produits
- 47..... Droits de l'homme





Message de la Présidente

Chers collègues,

Chez DuPont, notre engagement en faveur de l'innovation ne consiste pas seulement à développer des produits qui contribuent au renforcement des capacités dans le monde, mais aussi à garantir le respect des normes éthiques les plus élevées dans la conduite de nos activités.

Notre Code de conduite constitue une ressource essentielle pour vous aider à comprendre et à incarner nos valeurs fondamentales. Ce document dynamique sera régulièrement mis à jour afin de refléter nos pratiques en constante évolution et de veiller à ce que nous soyons en mesure d'obtenir des résultats pour nos clients, nos employés, nos actionnaires et les communautés que nous servons.

J'encourage chacun d'entre vous à consulter régulièrement ce document et à l'utiliser pour orienter vos prises de décision et vos interactions quotidiennes.

Ensemble, continuons à promouvoir un environnement basé sur l'intégrité et l'excellence chez DuPont.

Merci pour votre engagement envers nos valeurs communes et pour votre détermination à faire la différence.

Lori Koch

Notre Code

Le Code de conduite de DuPont (Code) est basé sur nos valeurs fondamentales. Il établit des règles claires concernant notre façon de travailler avec nos clients, fournisseurs, partenaires commerciaux, actionnaires, communautés et entre nous. Le Code est une ressource qui vous aidera à prendre des décisions conformes aux valeurs de DuPont et qui protègent notre réputation.

Chez DuPont, nous nous engageons à agir de manière éthique en toute circonstance. Cela implique de respecter toutes les lois, réglementations, le Code et les politiques de l'entreprise. Enfreindre la loi, le Code ou les politiques de l'entreprise — ou dissimuler des infractions — n'est jamais acceptable.

Le Code nous aide à gérer nos règles de manière cohérente et équitable. Il défend les intérêts des employés et des parties prenantes et est appliqué de manière responsable. Toutefois, il ne s'agit pas d'un contrat ou d'une promesse de maintien d'un emploi.

L'entreprise peut mettre à jour le Code si nécessaire. Si une partie du Code contredit une loi ou une convention syndicale, la loi ou la convention prévaut.



Nos responsabilités

Nous menons nos activités de manière responsable. Cela signifie que nous respectons les valeurs fondamentales de DuPont et que nous nous conformons aux lois, réglementations et politiques en vigueur dans les pays où nous travaillons. Si certaines d'entre elles semblent contradictoires, consultez le service juridique.

Pour assumer ces responsabilités, nous devons:

Ne pas demander ou permettre à d'autres personnes —telles que des fournisseurs, des agents ou des sous-traitants, de faire quoi que ce soit que nous ne sommes pas autorisés à faire nous-mêmes.

Prendre la parole si nous avons des questions ou des inquiétudes concernant les pratiques de l'entreprise.

Ne jamais cacher le fait qu'une personne ne se conforme pas à une loi, une réglementation, ou une politique ou procédure de l'entreprise.

Signaler les infractions présumées à la loi, au Code ou aux politiques de l'entreprise.

Coopérer pleinement et honnêtement dans le cadre d'une enquête.

Obligations particulières des responsables

Les responsables jouent un rôle clé dans la définition du comportement éthique chez DuPont. Les personnes qu'ils dirigent se tournent souvent vers eux pour obtenir des conseils sur ce qu'il convient ou non de faire. En raison de cette influence, les responsables ne doivent pas se contenter de respecter les eux-mêmes; ils doivent promouvoir activement des pratiques commerciales responsables.

Pour répondre à ces attentes, les responsables doivent:

- **Donner l'exemple** en appliquant des normes élevées et en respectant les valeurs fondamentales de DuPont dans toutes les actions.
- **Parler souvent** des pratiques responsables et de la manière dont elles reflètent les valeurs fondamentales de DuPont.
- **Être justes** en traitant les membres de l'équipe de manière cohérente et en les aidant à comprendre que l'équité peut impliquer différentes approches selon les situations
- **Prévenir activement** les conflits d'intérêts entre les membres de l'équipe.
- **Écouter les préoccupations** et prendre le temps de répondre aux questions sur l'éthique ou la conformité.
- **Encourager les signalements** en s'assurant que les personnes se sentent en sécurité pour signaler des problèmes sans craindre de représailles.
- **Demander de l'aide en cas de besoin** en utilisant les ressources de l'entreprise si un problème dépasse leurs capacités de gestion.
- **Prendre des décisions professionnelles** qui sont dans le meilleur intérêt de l'entreprise.

En assumant ces responsabilités, les responsables aident à instaurer une culture de responsabilité et de comportement éthique chez DuPont.

Notre Code

Notre programme d'éthique et de conformité

L'éthique et la conformité sont des priorités clés chez DuPont. Le directeur de l'éthique et de la conformité supervise le Centre d'éthique et de conformité (E&C Central), une équipe qui travaille avec les dirigeants pour promouvoir ces valeurs. Une éthique et une conformité solides créent un avantage concurrentiel et favorisent des opérations durables.

Les responsables de conformité mondiaux se concentrent sur les principaux domaines de risque et supervisent la vision, les politiques et la performance du programme. La conformité globale accompagne chaque entreprise et fonction dans le maintien de pratiques de conformité efficaces.

L'équipe E&C Central travaille également avec les responsables directs pour promouvoir les valeurs fondamentales de DuPont et instaurer une culture d'intégrité éthique. Nous y parvenons en:

- Coordonner les communications et la formation.
- Mener des enquêtes internes et des évaluations des risques.
- Gestion des programmes d'éthique et de conformité.
- Assurer la responsabilité par la supervision.



Formation sur le Code

En tant que membres de l'équipe DuPont, nous sommes tous formés à ce Code lors de notre intégration. Nous suivons régulièrement des formations de rafraîchissement et passons une certification en matière d'éthique professionnelle. Cette certification confirme que nous avons lu et compris le Code, et que nous acceptons de le respecter.



Notre Code

Prendre de bonnes décisions

Lorsque vous êtes confronté à une situation difficile et que vous ne savez pas avec certitude comment la gérer, posez-vous les questions suivantes. Avant d'agir, expliquez votre démarche à votre supérieur hiérarchique pour vous assurer qu'il est d'accord avec votre décision.

Quel est le problème auquel je suis confronté?

- Cela pourrait-il constituer une infraction à une loi ou à un règlement?
- Cela pourrait-il aller à l'encontre du Code de conduite de DuPont?
- Cela pourrait-il enfreindre une règle ou une politique de DuPont?
- Est-ce contraire à l'éthique, selon les normes professionnelles ou personnelles?

Quelles sont mes responsabilités?

- Quelles sont mes responsabilités en matière d'éthique chez DuPont?
- Mon poste ou mon groupe professionnel a-t-il des normes éthiques spécifiques?

Qui est concerné par cette situation?

- Les clients?
- Les actionnaires?
- Les fournisseurs?
- Les collègues?
- Les communautés locales?
- Ma famille ou moi?

Quelles ressources peuvent aider?

- Lois et réglementations applicables (contacter le service juridique si nécessaire)
- Les valeurs fondamentales, le Code de conduite et les politiques de DuPont
- Normes professionnelles ou du secteur
- [RESSOURCES](#) sur notre intranet

Quelles actions dois-je envisager?

- Serais-je à l'aise si je devais expliquer ma décision à ma famille?
- Comment ma décision serait-elle perçue si elle était communiquée en ligne et diffusée à grande échelle sur les réseaux sociaux?
- Est-ce que je traite les autres comme je voudrais être traité?
- Comment expliquerais-je ma décision à un collègue?



Si vous avez un doute concernant les actions d'un collègue, demandez-lui, **"Pouvez-vous m'expliquer votre raisonnement?"** Discuter de la manière dont nous prenons nos décisions nous permet d'apprendre les uns des autres et d'obtenir une compréhension commune des attentes de DuPont.

Notre Code

Signalement des problèmes et absence de représailles

Nous devons maintenir un environnement dans lequel chacun peut s'exprimer sans craindre de représailles. Chaque employé de DuPont a la responsabilité de s'exprimer lorsqu'il y a des questions ou des préoccupations concernant l'éthique ou la conformité. De nombreuses ressources sont disponibles pour vous aider.

Votre responsable ou supérieur hiérarchique est souvent la meilleure ressource, car il connaît votre rôle et vos responsabilités. Si vous êtes mal à l'aise pour parler avec lui ou s'il n'est pas disponible, vous pouvez également contacter:

- La direction de votre entreprise, de votre service ou de votre site.
- Votre responsable de la conformité ou votre référent en matière d'éthique.
- Le service juridique ou financier.
- Les Ressources humaines (en particulier pour les problèmes rencontrés sur le lieu de travail tels que les comportements irrespectueux, la discrimination ou le harcèlement).
- **The DuPont LIGNE D'ÉTHIQUE**, qui est un service gratuit et multilingue permettant aux employés et aux non-employés de signaler leurs préoccupations.

Nous traitons tous les signalements de manière confidentielle et ne partageons les informations qu'avec les personnes qui doivent traiter le problème. Vous pouvez choisir de rester anonyme et nous protégerons votre identité chaque fois que cela est possible et autorisé par la loi.

Qu'est-ce qu'un comportement inapproprié?

Un comportement inapproprié peut inclure toute violation de la loi, du présent Code ou des politiques de l'entreprise. Il peut également s'agir d'un comportement contraire à l'éthique ou de l'utilisation abusive des ressources de l'entreprise, ou d'autres actes préjudiciables à autrui ou à DuPont. Nous prenons toute déclaration au sérieux et prendrons les mesures appropriées en cas de violation avérée.

Absence de représailles?

Nous nous engageons à créer un environnement ouvert dans lequel les problèmes peuvent être soulevés. Nous n'autorisons personne à restreindre ou à décourager le signalement d'un vol, d'une fraude, d'un gaspillage, d'un abus, d'une violation des droits de l'homme ou de tout comportement inapproprié présumé. Toute forme de représailles est strictement interdite. Nous enquêtons sur tous les cas de représailles et demandons des comptes à leurs auteurs.

Notre Code

Enquêtes et conséquences

Nous enquêtons sur tous les signalements de comportement inapproprié, y compris sur les violations de la loi, des réglementations ou des politiques de l'entreprise. Les personnes qui ont un comportement inapproprié s'exposent à des sanctions disciplinaires. Cela peut inclure le licenciement et des poursuites judiciaires le cas échéant. Faire un signalement intentionnellement faux sera considéré comme un comportement inapproprié.

Dérogation

Ce Code s'applique à toutes les entreprises et filiales de DuPont dans lesquelles DuPont détient une participation majoritaire. Dans de rares cas, une dérogation peut être accordée. Le Comité de nomination et de gouvernance du conseil d'administration examine les dérogations accordées aux dirigeants du groupe. Le directeur de l'éthique et de la conformité examine les dérogations accordées à tous les autres collaborateurs.



Notre équipe mondiale



Notre équipe mondiale

Créer un environnement dans lequel les idées et les contributions uniques de chacun sont valorisées est essentiel à la réussite de DuPont.

Nous nous engageons à respecter la vie privée en protégeant les informations personnelles des membres actuels et anciens de l'équipe. Nous nous efforçons également de maintenir un environnement sûr, avec la conviction que tout écart en matière de sécurité ou d'environnement peut être évité. Notre objectif est qu'il n'y ait aucun incident en matière de sécurité et d'environnement, un objectif qui implique d'encourager la sécurité même en dehors du lieu de travail.



Notre équipe mondiale

L'environnement de travail

Chez DuPont, nous nous engageons à favoriser un lieu de travail dans lequel chacun est traité avec dignité et respect. Notre engagement envers l'inclusivité consiste à garantir l'égalité des chances, à interdire le harcèlement et à maintenir un lieu de travail exempt de violence ou de menaces.

Égalité des chances

Nous garantissons un traitement équitable en matière d'embauche, de promotions, de salaires et de formation. Nous ne faisons pas de discrimination sur la base de caractéristiques personnelles telles que l'âge, la race, la religion, la couleur, le sexe, le handicap, l'origine nationale ou ethnique, l'ascendance, l'état civil, la situation familiale, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, ou le statut d'ancien combattant. DuPont se conforme à toutes les lois qui protègent les individus contre la discrimination.

Un lieu de travail sans harcèlement

Le harcèlement de quelque nature que ce soit est inacceptable. Par exemple, les commentaires haineux, les contacts physiques déplacés, les demandes de faveurs sexuelles et l'utilisation abusive des systèmes de l'entreprise pour accéder à des contenus offensants ou inappropriés. Signalez tout harcèlement aux ressources humaines ou à la ligne d'assistance en matière d'éthique.

Violence sur le lieu de travail

Nous nous engageons à créer un lieu de travail exempt de violence, notamment de menaces, d'intimidation ou d'atteintes physiques. Nous attendons des personnes impliquées dans des conflits ou des désaccords qu'elles les règlent de manière respectueuse. Toute personne qui subit ou observe un comportement violent doit le signaler aux autorités locales, à la sécurité du site, à la ligne d'assistance téléphonique en matière d'éthique, à son superviseur ou responsable, et/ou aux ressources humaines. Les contrevenants s'exposent à des conséquences.

Notre équipe mondiale

Confidentialité et informations personnelles

DuPont informe les employés et les autres personnes concernées sur les informations personnelles qu'il collecte et sur la manière dont il les utilise. Les employés doivent respecter les politiques de la société et les lois sur la protection de la vie privée applicables pour protéger ces informations, comme indiqué dans notre [Politique mondiale sur la protection des informations](#).

Les responsables locaux veillent à ce que les procédures de l'entreprise soient conformes à la politique et aux lois locales.



En savoir plus: [Centre de confidentialité](#)

Utilisation personnelle des actifs de la Société

Les installations, équipements et services de l'entreprise, tels que les bureaux, les téléphones et les systèmes informatiques, sont principalement destinés à un usage professionnel. Un usage personnel limité peut être autorisé si cela est conforme à notre [Politique d'utilisation acceptable](#) et les lois locales. Personne ne doit s'attendre à ce que sa vie privée soit respectée lors de l'utilisation de ces ressources.

DuPont se réserve le droit d'accéder aux biens et aux communications de l'entreprise, de les surveiller et d'y effectuer des recherches. Toute information à laquelle nous avons accès peut également être partagée avec les autorités judiciaires lorsque c'est nécessaire (sous réserve des lois applicables).



En savoir plus: [Politiques et normes de sécurité de l'information](#)

Notre équipe mondiale

Sécurité et santé

Nous considérons que toutes les blessures, maladies et incidents de sécurité peuvent être évités. Notre objectif est qu'il n'y ait aucun incident. Nous encourageons également la sécurité en dehors du travail afin de protéger nos employés lorsqu'ils ne sont pas dans l'entreprise.

Le respect des lois sur la sécurité et de l'engagement de DuPont en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de sûreté est la responsabilité de chacun. La direction fournit la formation, l'enseignement et la motivation nécessaires pour que chacun comprenne et respecte ces normes.



En savoir plus: [RESSOURCES](#)

Politique de lutte contre l'abus de substances

Nous attendons de chaque collaborateur qu'il/elle:

- Ne se rende jamais au travail sous l'influence de drogues illégales, d'alcool ou de substances contrôlées
- Comprenne que l'utilisation ou la possession de drogues illicites sur le lieu de travail n'est pas autorisée.
- Respecte toutes les politiques relatives aux substances pour maintenir un lieu de travail sûr.

La consommation abusive de substances crée des risques pour la sécurité et affecte les performances. Les infractions à cette politique sont prises au sérieux.

Notre équipe mondiale

Droits de l'homme

La protection des droits de l'homme est indispensable à une réussite durable. Chez DuPont, nous encourageons une culture du respect et de la dignité pour les employés, les clients et les communautés. Cela permet à notre personnel de se sentir plus fort, renforce notre réputation et encourage l'innovation.

Nous traitons tout le monde, employés et partenaires commerciaux, avec professionnalisme, dignité et respect. Cela nous permet à tous de contribuer, d'innover et d'exceller.

Normes de notre prise de position sur les droits de l'homme

La prise de position de DuPont sur les droits de l'homme décrit les principes qui guident nos opérations:

- Aucune tolérance à l'égard du travail des enfants, du travail forcé et de la traite des êtres humains
- Liberté d'association et droit à la négociation collective
- Rémunération équitable
- Horaires de travail raisonnables
- Protection des employés
- Respect des droits des groupes vulnérables
- Engagement en matière de sécurité
- Attentes envers les fournisseurs et sous-traitants

Notre société



Notre société

Nous défendons l'intégrité de DuPont en protégeant les actifs de l'entreprise et en agissant dans son meilleur intérêt. Notre engagement implique d'éviter les conflits d'intérêts, de protéger les informations sensibles et d'utiliser les ressources de manière responsable.

Nous respectons les informations confidentielles et la propriété intellectuelle pour préserver notre avantage concurrentiel. Lorsque nous interagissons avec des tiers, nous nous assurons que seules les personnes autorisées communiquent au nom de DuPont.

Nous respectons également les lois dans les activités politiques et tenons des registres précis. Ensemble, ces pratiques renforcent nos valeurs fondamentales et protègent notre réputation.



Notre société

Conflits d'intérêts

Chez DuPont, nous devons nous assurer que nos intérêts personnels et nos activités ne nuisent pas à nos responsabilités envers l'entreprise. Cela inclut d'éviter même l'apparence d'un conflit d'intérêts. Si un conflit potentiel survient, il est de notre responsabilité de le divulguer afin que la direction puisse examiner et traiter la situation.

Reconnaître les conflits

Les conflits d'intérêts peuvent inclure:

- Un travail ou des activités extérieurs qui interfèrent avec les obligations de l'entreprise.
- L'utilisation d'informations privilégiées pour un gain personnel.
- Des intérêts financiers dans des sociétés qui font des affaires avec ou qui sont en concurrence avec DuPont.
- Les relations familiales ou personnelles qui pourraient affecter les décisions.

Membres de la famille et relations

Les responsables ne doivent pas superviser de membres de leur famille ou entretenir de relations amoureuses avec des personnes qu'ils supervisent. Signalez immédiatement de telles situations afin que la direction ou les RH puissent les gérer.

Les membres de la famille comprennent les proches parents tels que les parents, les enfants, les frères et sœurs, les beaux-parents et d'autres personnes vivant sous le même toit. D'autres relations peuvent également créer des conflits. Les responsables doivent évaluer ces situations au cas par cas.

Emploi, travail ou activités extérieurs

Pour éviter les conflits avec des activités extérieures, vous ne devez pas:

- Occuper de postes tels que ceux de directeur, responsable, partenaire, consultant ou d'autres postes clés au sein d'organisations qui font des affaires avec ou sont en concurrence avec DuPont.
- Servir d'intermédiaire dans les transactions impliquant DuPont.
- Accepter des emplois extérieurs ou créer des entreprises qui interfèrent avec les responsabilités de DuPont.
- Occuper des fonctions gouvernementales qui entrent en conflit avec les obligations de l'entreprise.

Avant de vous engager dans des activités telles que la publication, la prise de parole ou le conseil, vérifiez auprès de votre responsable qu'elles ne sont pas en conflit avec votre rôle chez DuPont.

Notre société

Exemples d'opportunités

Utiliser une découverte à des fins personnelles

Dans le cadre d'un projet de recherche, vous identifiez un composé qui pourrait avoir une valeur marchande en dehors de DuPont et, sans autorisation, vous partagez ces informations avec une partie externe pour poursuivre l'opportunité de manière indépendante

Saisir une opportunité immobilière

Vous apprenez que DuPont souhaite peut-être acheter des biens immobiliers locaux, vous les achetez donc en premier pour les revendre avec un bénéfice.

Commercialiser une innovation de DuPont

Votre équipe crée un processus qui réduit les polluants et vous essayez de le vendre à d'autres entreprises de manière indépendante. Tirer un avantage personnel de ces opportunités enfreint nos politiques et le Code.

Divulgaration et résolution des conflits

Signalez immédiatement tout conflit potentiel à votre responsable, à un responsable de la conformité ou au service juridique. Ces divulgations doivent également être incluses dans la certification annuelle en matière d'éthique des affaires. La direction examinera et résoudra les conflits de manière confidentielle, en consultant le Centre d'éthique et de conformité central si nécessaire.

Intérêts financiers significatifs

Un « intérêt financier significatif » est défini comme l'un des éléments suivants:

- Plus de 1 % des parts d'une société cotée en bourse.
- Plus de 10 % de participation dans une société privée.
- Plus de 5 % de vos actifs ou revenus totaux.

Consultez votre responsable ou le service juridique si vous n'êtes pas sûr des intérêts financiers qui pourraient créer des conflits.



En savoir plus: [RESSOURCES](#)

Notre société

Délit d'initié

Chez DuPont, nous ne devons pas utiliser d'informations non publiques, également connues sous le nom d'« informations privilégiées », pour négocier des titres ou aider d'autres personnes à le faire. Les informations privilégiées comprennent tous les détails confidentiels qui pourraient affecter le cours d'une action d'une société si elles étaient divulguées.

Ce que vous devez savoir

Les informations privilégiées peuvent inclure:

- Bénéfices ou résultats financiers attendus.
- Fusions, acquisitions ou investissements majeurs.
- Lancements de produits, développements de la propriété intellectuelle ou mises à jour juridiques importantes.

L'utilisation d'informations privilégiées pour négocier des titres est illégale dans de nombreux pays, y compris les États-Unis. Les sanctions sont sévères et s'appliquent aux transactions sur les actions de DuPont ou sur les actions d'autres sociétés pour lesquelles vous pourriez avoir des informations privilégiées.

En règle générale, attendez un jour ouvrable après la divulgation d'informations privilégiées avant de négocier des titres. En cas de doute, ne négociez pas. Contactez le service juridique pour obtenir des conseils.

Exemples de délits d'initié

- Découverte d'une importante recherche qui transformera le marché
- Savoir que DuPont prévoit d'investir dans une société cotée en bourse
- Apprendre que DuPont est sur le point d'attribuer un contrat important à une autre entreprise
- Savoir qu'une fusion ou une acquisition est en cours et n'a pas été annoncée publiquement

Notre société

Directives de négociation

Lorsque vous détenez des informations privilégiées, vous ne devez pas:

- Acheter ou vendre des actions DuPont.
- Négocier les actions d'autres sociétés liées à ces informations privilégiées.
- Modifier vos choix d'investissement dans un plan d'épargne d'entreprise impliquant des actions de DuPont.
- Faire passer cette information à d'autres personnes qui pourraient l'utiliser pour négocier des titres.

Si vous êtes un cadre dirigeant, vous devez suivre des procédures de pré-approbation spéciales et consulter le secrétaire d'entreprise avant de réaliser des transactions.



En savoir plus: [RESSOURCES](#)



Notre société

Activités politiques

DuPont respecte les droits politiques des individus tout en veillant au strict respect des lois encadrant les contributions et activités politiques. Ces lois varient d'un pays à l'autre, et les infractions peuvent entraîner de graves sanctions.

Directives concernant les contributions politiques

- Les ressources, les fonds et les sites de l'entreprise ne doivent pas être utilisés pour des contributions ou des activités politiques sans l'approbation du service des affaires gouvernementales et du service juridique de DuPont.
- La législation des États-Unis peut interdire à DuPont de faire des contributions politiques ou de participer à d'autres activités politiques dans certains pays. Consultez toujours le service juridique avant de vous engager dans des activités politiques au nom de DuPont.
- Les employés peuvent faire des contributions personnelles à des partis politiques, des comités ou des candidats, à condition qu'aucune ressource de l'entreprise ne soit impliquée.

Personne chez DuPont ne doit exercer de pression sur d'autres personnes pour qu'elles contribuent financièrement ou en termes d'efforts à soutenir un parti politique ou un candidat.

Communication avec des agents publics

Lorsque vous interagissez avec des agents publics sur des questions de politique:

- Consultez le service des Affaires gouvernementales ou le service juridique pour déterminer si vous devez vous inscrire en tant que défenseur politique ou lobbyiste."
- Sachez que la « défense d'intérêts politiques » peut inclure presque toute communication avec des fonctionnaires liée aux affaires.
- Signalez les interactions avec les agents publics, comme l'exige la loi.

L'utilisation des locaux de l'entreprise pour des discours ou des événements politiques doit également être approuvée par les Affaires gouvernementales et le service juridique, car une telle utilisation peut être considérée comme une contribution politique.



En savoir plus: [RESSOURCES](#)

Notre société

Ressources de la société

DuPont fournit des ressources physiques précieuses telles que des équipements, des outils et des installations pour soutenir notre travail. Nous devons tous les utiliser de manière responsable et les protéger contre tout dommage, vol ou usage abusif.

Protéger les actifs corporels

- **Acquisition d'actifs:** Assurez-vous d'acquérir les biens légalement et d'acheter les fournitures ou de matériaux à leur juste valeur.
- **Utilisation des actifs:** Manipulez les équipements avec soin afin d'éviter tout dommage ou perte.
- **Sécurisation des actifs:** Protégez les biens contre le vol ou l'utilisation non autorisée en les stockant dans des lieux sécurisés.
- **Partage des actifs:** Ne partagez les ressources avec des tiers qu'avec autorisation et dans le respect des politiques de l'entreprise.
- **Mise au rebut des actifs:** Ne mettez au rebut un bien que si vous y avez été autorisé et conformément aux règles de l'entreprise.

Ordinateurs et systèmes de communication

Parmi les ressources de DuPont figurent des ordinateurs, des téléphones, des réseaux et d'autres appareils. Ces outils doivent être protégés et utilisés correctement. Pour les protéger:

- Respectez les politiques de chiffrement des données sensibles et de sécurisation des appareils.
- Protégez l'équipement contre le vol ou la perte.
- Utilisez les systèmes de l'entreprise conformément à la [Politique d'utilisation acceptable](#).

Personne ne doit s'attendre à ce que sa vie privée soit respectée lorsqu'il utilise le matériel de la société, car DuPont se réserve le droit d'accéder, de surveiller et de rechercher les biens et les communications de la société. Suivez [Sécurité de l'information et conformité](#) (ISC) Directives pour tous les appareils et systèmes.



POUR EN SAVOIR PLUS: [RESSOURCES](#) sur l'intranet DuPont

Notre société

Politiques et normes de sécurité des données

Nous protégeons la propriété intellectuelle (PI) et les informations confidentielles de DuPont et de nos partenaires commerciaux afin de préserver notre avantage concurrentiel et de garantir le respect de la législation

Propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle de DuPont comprend les inventions, les brevets, les marques commerciales, les secrets commerciaux et les droits d'auteur. Certaines propriétés intellectuelles sont accessibles au public, comme les logos, les graphiques et les travaux écrits publiés. D'autres types d'éléments de propriété intellectuelle, comme les secrets commerciaux, sont confidentiels et doivent être protégés pour préserver leur valeur.

Types de propriété intellectuelle

- **Brevets:** Protégez les inventions en consultant le service juridique pour le dépôt de brevets si nécessaire.
- **Marques commerciales et droits d'auteur:** Utilisez correctement les marques commerciales, les logos et les supports de marque, et suivez les directives de la marque. Signalez tout abus ou contrefaçon présumé à la direction, au groupe juridique des marques commerciales et des droits d'auteur de DuPont ou à l'équipe de protection de la marque.
- **Secrets commerciaux:** Il s'agit d'innovations ou d'informations confidentielles qui donnent à DuPont un avantage concurrentiel, telles que des formules, des processus, des conceptions et des détails sur les fournisseurs.

Inventions

Une invention est un produit, une méthode ou un processus nouveau et utile. La protection des inventions peut impliquer le dépôt de brevets, le maintien de ceux-ci en tant que secrets commerciaux ou leur publication pour empêcher d'autres personnes de déposer le brevet correspondant. Consultez le service juridique pour déterminer la meilleure solution.



En savoir plus: [RESSOURCES](#)

Notre société

Informations confidentielles

Parmi les informations confidentielles figurent les données sensibles sur l'entreprise, les données techniques ou les données personnelles qui doivent être protégées. Exemples:

- Données financières, informations sur les clients et stratégies commerciales.
- Résultats de recherche, conceptions de produits et informations sur les fournisseurs.
- Projets futurs tels qu'acquisitions, cessions ou lancements de nouveaux produits.
- Stratégies de tarification et modèles de tarification détaillés.
- Processus de fabrication et formules propriétaires.
- Prévisions des ventes et rapports d'analyse du marché.

Classification des informations de DuPont

DuPont classe les informations en quatre niveaux:

- **Contrôle spécial:** Très sensible, comme les informations relatives aux activités de recherche ou aux stratégies commerciales
- **Confidentiel:** À usage strictement nécessaire, comme les informations financières et techniques propriétaires
- **Usage officiel uniquement:** Informations internes non publiques, comme les communications générales de l'entreprise
- **Public:** Documents destinés à l'extérieur, tels que les communiqués de presse et les rapports annuels

Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle

- Partagez-les uniquement lorsque vous y êtes autorisé et qu'un accord de confidentialité est en place.
- Marquez toutes les informations partagées comme "Confidentielles."
- Limitez les divulgations à ce qui est nécessaire pour les besoins de l'activité de l'entreprise.
- Signalez les abus de marques commerciales ou de marques, ainsi que les produits contrefaits, à votre responsable, au Centre de protection des marques commerciales (brand.protection@dupont.com) ou au Groupe des marques commerciales et des droits d'auteur de votre société (dupont.trademark@dupont.com).

Notre société

Départ de la Société

Lorsqu'ils quittent DuPont, les employés doivent:

- Restituer tous les biens de l'entreprise, y compris les appareils et les documents.
- Ne pas prendre ou partager de copies d'informations confidentielles, de secrets commerciaux, ou de tout élément portant la mention "Contrôle spécial" ou "Usage interne uniquement"

Avant le départ d'un employé, son supérieur hiérarchique doit superviser le processus et s'assurer que tous les actifs, appareils et documents émis par DuPont ont été restitués.



Notre société

Tenue des comptes et rapports

Toutes les informations que nous produisons sont considérées comme des archives, y compris les rapports commerciaux et techniques, les dossiers du personnel, les contrats ou tout autre document concernant DuPont. Chaque collaborateur de DuPont doit faire preuve d'honnêteté et de transparence dans la documentation et la gestion des données. La falsification, la modification ou l'omission d'informations est strictement interdite.

Nos documents comptables

Lorsque nous créons, gérons ou supprimons des documents comptables, nous devons veiller à ce qu'ils soient:

- Précis, clairs et complets.
- Transparents, et identifient la véritable nature de la transaction, de l'actif, du passif ou des capitaux propres.
- Documentés correctement et en temps voulu.
- Conformes aux principes et normes comptables généralement reconnus.
- Conformes à nos politiques, y compris à notre politique de gestion des informations des registres d'entreprise, sauf si la politique contredit la loi ou le contrat (dans ce cas, consultez le service juridique et financier).



En savoir plus: [RESSOURCES](#)

Tenue inappropriée des comptes

Tenir intentionnellement des comptes trompeurs, détournés, déformés, ou volontairement incomplets est strictement interdit et pourrait donner lieu à des poursuites civiles et pénales. Ces pratiques trompeuses comprennent:

- **La mauvaise classification** des stocks ou des montants entre le coût et le capital.
- **L'enregistrement** de coûts ou de revenus qui ne respectent pas les principes comptables généralement acceptés.
- **La falsification** de documents de l'entreprise.

Notes de frais

Toute personne soumettant ou approuvant des notes de frais doit s'assurer que:

- Les dépenses sont appropriées et raisonnables.
- La note de frais est soumise rapidement.
- Les reçus et les justificatifs correspondent aux dépenses.

Notre société

Communications extérieures

Nos communications externes doivent être exactes, complètes et professionnelles. Seules les personnes autorisées peuvent parler au nom de DuPont.

Répondre aux tiers

Il arrive que des journalistes, des analystes, des représentants gouvernementaux ou d'autres personnes nous sollicitent pour nous exprimer au nom de DuPont. Refer these inquiries to the correct department:

- **Représentants gouvernementaux ou autorités de régulation:** *Service Juridique ou Affaires Gouvernementales*
- **Médias ou journalistes:** *Communication d'entreprise*
- **Analystes financiers:** *IRelations avec les Investisseurs / Finance*
- **Forces de l'ordre ou avocats externes:** *Service Juridique*

Ne partagez jamais de secrets commerciaux, d'informations confidentielles ou d'informations portant la mention "Usage interne uniquement" ou "Contrôle spécial " à moins qu'ils ne correspondent à un besoin professionnel approuvé. Consultez la rubrique Pratiques en matière de concurrence pour obtenir des conseils sur les contacts avec les concurrents.

Lorsque vous parlez uniquement en votre nom et non au nom de DuPont, vous n'avez pas besoin d'approbation pour communiquer avec des parties extérieures, tant que vous ne donnez pas l'impression de représenter DuPont.

Notre société

Utilisation personnelle des réseaux sociaux

Lorsque vous utilisez les réseaux sociaux à titre personnel, gardez à l'esprit que ce que vous publiez pourrait avoir un impact sur DuPont. Lorsque vous publiez des informations sur la société:

- Ne partagez jamais d'informations confidentielles.
- Utilisez une clause de non-responsabilité telle que " Toutes les opinions exprimées sont les miennes " pour montrer que vous ne parlez pas au nom de DuPont
- N'utilisez pas "DuPont" ou des noms de marque comme "Tyvek®" dans votre nom d'utilisateur

DuPont peut surveiller l'activité sur les réseaux sociaux sur les appareils ou les réseaux de l'entreprise pour s'assurer que ses politiques sont respectées.

Utilisation responsable des réseaux sociaux



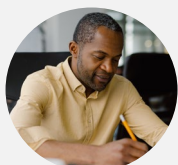
Respectez les règles

Respectez toujours le Code de conduite et la Politique et les Directives de DuPont en matière de réseaux sociaux lorsque vous publiez des sujets liés à l'entreprise sur des plateformes internes ou externes.



Soyez responsable

Comprenez le fonctionnement de la plateforme, y compris les lois relatives à la confidentialité et aux droits d'auteur. Faites attention à ce que vous publiez. Une fois le contenu publié, vous ne pourrez peut-être pas l'effacer.



Agissez de manière professionnelle

Ne publiez rien d'illégal ou qui pourrait constituer du harcèlement, des menaces ou de la discrimination. Ne partagez pas d'informations confidentielles ou de photos ou vidéos d'entreprise privées

Nos partenaires commerciaux



Nos partenaires commerciaux

Nous répondons aux attentes du marché en matière de conduite éthique. Notre réussite dépend de la qualité de notre service et de nos interactions avec nos partenaires commerciaux, y compris avec nos clients et consommateurs.

Nous nous concentrons sur l'établissement d'une relation de confiance grâce à des pratiques commerciales saines. En traitant les autres avec respect et intégrité, nous renforçons nos relations et assurons notre réussite à long terme.

Nous agissons de manière responsable dans toutes nos interactions. Cela inclut des actions telles que l'échange de cadeaux, la participation à des divertissements d'entreprise, le traitement des paiements, la collaboration avec des fonctionnaires, l'utilisation d'informations concurrentielles, la conduite des affaires à l'étranger et la protection de la vie privée des tiers.



Nos partenaires commerciaux

Cadeaux et divertissements

Chez DuPont, nous entretenons des relations solides avec nos clients, fournisseurs et partenaires commerciaux. Nous n'offrons et n'acceptons pas de cadeaux ou d'invitations dans le but d'influencer des décisions commerciales. Nos actions doivent refléter un bon sens et une intégrité irréprochable.

Directives concernant les cadeaux et les divertissements

Les cadeaux ou les divertissements d'affaires doivent:

- Suivre les coutumes commerciales locales.
- Avoir un objectif professionnel clair.
- Ne pas avoir l'air d'un pot-de-vin ou d'un paiement inapproprié.
- Ne pas avoir pour but d'influencer les décisions de manière déloyale ou inappropriée.
- Respecter les lois et les normes éthiques.
- Éviter d'embarrasser DuPont s'ils deviennent publics.
- Être approuvés par un vice-président ou un dirigeant du groupe si leur montant dépasse le "seuil de valeur élevée" fixé par DuPont.

D'autres règles peuvent s'appliquer dans certaines régions, fonctions ou lorsque vous travaillez avec des agents publics. Renseignez-vous auprès de votre responsable pour plus de détails.

Définir les attentes

Pour éviter les problèmes, discutez des règles relatives aux cadeaux et aux invitations dès le début d'une relation commerciale.



POUR EN SAVOIR PLUS: [RESSOURCES](#) sur l'intranet DuPont

Nos partenaires commerciaux

Pots-de-vin et dessous-de-table

Les pots-de-vin et dessous-de-table sont illégaux dans presque tous les pays. Offrir, accepter ou demander quelque chose de valeur pour influencer une décision commerciale ou une action gouvernementale est strictement interdit.

Points importants

Les employés ne doivent jamais:

- Offrir, demander ou accepter de pots-de-vin ou de dessous-de-table directement ou par l'intermédiaire d'un tiers.
- Effectuer des paiements "de facilitation" y compris sous forme de pourboires, à des fonctionnaires pour accélérer des actions de routine, telles que l'octroi de permis ou la réalisation de formalités administratives.

Même les cadeaux non monétaires peuvent être considérés comme des pots-de-vin, alors faites toujours preuve de prudence.

Paielements de produits et services

Nous devons nous assurer que tous les paiements effectués pour les produits et services sont légaux, éthiques et transparents. Cela signifie se conformer aux réglementations comptables, fiscales, de change et de lutte contre la corruption. Les paiements illégaux ou contraires à l'éthique sont strictement interdits.

Nos partenaires commerciaux

Paielements de produits et services

Directives concernant les paiements

Les paiements doivent être:

- **Raisonnables** en valeur et conformes aux normes du secteur.
- **Justifiés par la concurrence** et correctement documentés.
- **Effectués au profit de l'entité commerciale indiquée** sur le contrat ou la facture.
- **Payés par chèque, virement bancaire ou note de crédit**—(jamais en espèces) à l'endroit ou au compte approprié.
- **Exempts de falsification ou de fausse déclaration** dans des documents tels que des factures ou des lettres de crédit.
- **Facturés à l'entité ou au compte adéquat**, pour une transparence totale.
- **Conformes aux conditions commerciales écrites**, telles que les commissions, les remises ou les rabais.

Les exceptions doivent être rares. Si vous avez un doute sur la légalité d'un paiement, ou si vous devez demander une dérogation, sollicitez l'avis du service juridique et du contrôleur financier.

Responsabilité

Toute personne approuvant des paiements pour DuPont est tenue de comprendre la transaction dans son ensemble afin de s'assurer qu'elle est conforme aux politiques de l'entreprise.

N'effectuez ou ne recevez jamais de paiements qui pourraient sembler enfreindre des lois ou des réglementations.

Nos partenaires commerciaux

Contrôles du commerce international

Nous respectons toutes les lois et réglementations régissant le commerce international. Chaque pays dans lequel nous opérons peut avoir des règles uniques, mais nos valeurs fondamentales nous guident pour agir de manière responsable et éthique dans toutes les transactions. Tout collaborateur de DuPont doit comprendre et respecter les lois sur le commerce afin de préserver la réputation de DuPont en tant qu'entreprise mondiale responsable.

Domaines clés de la conformité

Réglementation sur les exportations: Respectez les règles de transfert de produits, de services et de technologie entre les pays. Cela inclut le partage de données techniques en ligne, par le biais de conversations ou sur des bases de données. Consultez le service juridique si vous avez des questions ou des préoccupations concernant l'obligation d'obtenir une licence d'exportation.

Réexportation: Sachez que les lois américaines sur les exportations s'appliquent également à la réexportation de produits ou de technologies vers un pays tiers.

Douanes et importations: Classez et déclarez avec précision la valeur, l'origine et les détails de tous les produits importés. Assurez-vous de bien documenter chaque transaction pour respecter les lois locales.

Antiboycott: Évitez de participer à des boycotts non autorisés, y compris au boycott d'Israël par la Ligue arabe. Signalez immédiatement toute demande liée à un boycott auprès du service juridique.

Commerce avec des destinations sensibles: Familiarisez-vous avec la politique de DuPont sur le commerce avec des destinations sensibles, qui s'applique à toutes les entités DuPont, y compris aux filiales contrôlées, coentreprises et affiliées à travers le monde, et régit toutes les opérations d'importation et d'exportation envisagées.

Nos partenaires commerciaux

Nos politiques et directives

DuPont applique des politiques et des directives qui garantissent le respect des lois commerciales:

- **Politique sur le commerce avec des destinations sensibles:** Cette politique garantit le respect des lois commerciales et des exigences de politique étrangère.
- **Contrôles à l'exportation et conformité aux réglementations antiboycott:** Cette directive précise notre responsabilité à respecter les contrôles commerciaux applicables et à signaler toute demande d'information pouvant impliquer un boycott.

Consultez toujours le service juridique lorsque vous traitez des questions liées au commerce, à l'exportation ou au boycott.



POUR EN SAVOIR PLUS: [RESSOURCES](#) sur l'intranet DuPont

Nos partenaires commerciaux

Lutte contre le blanchiment d'argent

DuPont ne s'associe à aucune personne impliquée dans des activités criminelles, y compris dans le blanchiment d'argent. Il y a blanchiment d'argent lorsque des individus ou des groupes cachent l'origine de fonds illégaux ou font en sorte qu'ils paraissent légitimes.

Comment nous prévenons le blanchiment d'argent

Tout le monde chez DuPont doit:

- **Respecter la loi:** Connaissiez et respectez toutes les lois et réglementations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent.
- **Utiliser des pratiques de paiement approuvées:** Effectuez et recevez des paiements uniquement via des processus documentés et approuvés.
- **Être attentif aux signaux d'alerte:** Restez vigilant face à toute demande inhabituelle, telle qu'un paiement en espèces ou des conditions inattendues.
- **Signaler toute préoccupation:** Signalez toute transaction ou activité suspecte qui pourrait impliquer du blanchiment d'argent au service juridique, éthique et conformité, à votre responsable ou à Ligne d'assistance éthique.

Notre engagement

DuPont se conforme à toutes les lois visant à prévenir le blanchiment d'argent et le financement d'activités illégales. Nous veillons à ce que nos activités soient menées avec des clients de bonne réputation, à des fins légitimes et avec des fonds légitimes.

Nos partenaires commerciaux

Confidentialité des données

Chez DuPont, nous nous engageons à protéger les informations personnelles collectées sur les employés, les clients, les consommateurs, les fournisseurs et les autres tiers. Les informations personnelles comprennent des détails qui peuvent identifier une personne, tels que des noms, des coordonnées, des informations de compte ou des données biométriques.

Vos responsabilités

Les employés qui traitent des informations personnelles doivent:

Connaître et respecter les lois sur la protection des données:

Comprendre et respecter les lois applicables relatives à la collecte, au transfert et à l'utilisation des données personnelles.

Assurer la sécurité: Protéger les informations personnelles à l'aide de dispositifs physiques et électroniques appropriés.

Respecter les exigences transfrontalières: Utiliser des accords approuvés lors du transfert de données à l'international.



Notre engagement

En tant qu'entreprise mondiale, DuPont cherche à se conformer à toutes les lois applicables en matière de confidentialité et à suivre notre **Politique mondiale de confidentialité des informations**. Cette politique décrit nos pratiques en matière de confidentialité et nos engagements pour protéger les données



POUR EN SAVOIR PLUS: [RESSOURCES](#) sur l'intranet DuPont

Nos partenaires commerciaux

Pratiques en matière de concurrence

Chez DuPont, nous sommes en concurrence chaque jour pour répondre aux besoins de nos clients et améliorer la valeur de l'entreprise. Cependant, nous respectons toujours les lois sur la concurrence, qui s'appliquent dans la plupart des pays où nous exerçons nos activités. Ces lois interdisent les actions qui restreignent le commerce ou réduisent la concurrence. Le non-respect de ces lois peut entraîner de lourdes sanctions pour DuPont et toute personne impliquée.

Que faut-il éviter

Familiarisez-vous avec la politique de DuPont sur le commerce avec des destinations sensibles, qui s'applique à toutes les entités DuPont, y compris aux filiales contrôlées, coentreprises et affiliées à travers le monde, et régit toutes les opérations d'importation et d'exportation envisagées.

Fixation des prix et boycotts

Nous ne devons jamais nous entendre avec des concurrents pour fixer des prix, des conditions ou des termes de vente, ou pour boycotter des fournisseurs ou des clients spécifiques.

Division des marchés ou limitation des produits

Nous ne devons jamais diviser les clients, les produits ou les marchés avec des concurrents ou limiter la production ou la vente de produits en coordination avec d'autres.

Fausse déclaration ou vol

Nous ne devons jamais nous faire passer pour quelqu'un d'autre pour recueillir des informations sur la concurrence ou voler des informations à des concurrents.

Nos partenaires commerciaux

Concurrents, fournisseurs et associations professionnelles

Si votre travail nécessite des interactions avec les concurrents, les fournisseurs ou les associations professionnelles de DuPont, vous devez examiner la politique et obtenir l'approbation avant de :

- Développer les communications sur les prix.
- Assister à des réunions ou événements d'associations professionnelles impliquant des concurrents.
- Entrer en contact direct avec des concurrents.

Pour éviter d'enfreindre les lois antitrust :

- Ne vous engagez jamais dans des pratiques qui restreignent le libre-échange ou la concurrence, y compris en discutant des stratégies de vente ou des prix avec des tiers.
- Évitez toute discussion sur des données confidentielles ou exclusives avec des concurrents.
- Ne sollicitez pas ou ne partagez pas d'informations concurrentielles par l'intermédiaire de tiers.
- Interrompez immédiatement les discussions si des sujets sensibles sont abordés et signalez l'incident.
- Contactez le service juridique si vous avez des questions supplémentaires.

Informations sur la concurrence

Nous accordons de la valeur aux informations concurrentielles, mais seulement lorsqu'elles sont collectées légalement et éthiquement. Tout le monde chez DuPont doit suivre ces règles :

- Ne volez jamais de données et ne vous faites jamais passer pour quelqu'un d'autre pour en recueillir.
- Évitez de faire appel à des agents ou à des tiers pour obtenir des informations de manière inappropriée.
- Consultez le service juridique si vous n'êtes pas sûr de recueillir des informations concurrentielles de manière responsable.

En suivant ces directives, nous protégeons la réputation de DuPont et nous nous conformons aux lois sur la concurrence dans le monde entier



POUR EN SAVOIR PLUS: [RESSOURCES](#) sur l'intranet DuPont

Nos partenaires commerciaux

Relations avec les pouvoirs publics

Chez DuPont, travailler avec des organisations gouvernementales, des fonctionnaires et des entreprises publiques nécessite une attention particulière. Chaque gouvernement a ses propres règles pour les affaires. Nous devons toujours agir de manière éthique et respecter ces règles. Que nous travaillions avec des agents publics en tant que clients ou régulateurs, nos actions doivent témoigner de l'engagement de DuPont en faveur de l'intégrité

Principaux domaines d'intervention

Interaction avec des agents publics

Respectez toutes les lois lorsque vous travaillez avec des agents publics. Même les petits cadeaux ou repas peuvent être perçus comme des pots-de-vin ou des dessous-de-table, quelle que soit l'intention. Vérifiez toujours auprès du service juridique avant d'offrir quoi que ce soit de valeur à des agents publics.

Marchés publics

Les contrats publics sont souvent soumis à des règles strictes. Cela inclut la tenue des comptes, la protection des informations de l'entreprise et le respect des règles concernant les cadeaux et les divertissements. Enfreindre ces règles peut entraîner de graves sanctions. En cas de doute, demandez de l'aide au service juridique.

Déplacements des représentants gouvernementaux non américains

DuPont peut prendre en charge les frais de déplacement raisonnables des agents publics non américains qui visitent nos installations, mais seulement dans certaines conditions. Ces coûts doivent:

- Respecter les lois locales.
- Être payés directement au fournisseur, tel qu'un hôtel ou un restaurant.
- Être directement liés à la visite.
- Respecter les directives de notre Politique relative aux cadeaux et aux divertissements.

Il est interdit de payer des frais de déplacement non liés.



POUR EN SAVOIR PLUS: [RESSOURCES](#) sur l'intranet DuPont

Nos partenaires commerciaux

Notre engagement

Lorsque nous travaillons avec des gouvernements, nous devons agir de manière responsable et respecter toutes les règles et lois. Le non-respect de ces règles peut avoir de graves conséquences pour DuPont et les personnes impliquées. Demandez toujours conseil au service juridique si vous n'êtes pas sûr des règles à suivre pour travailler avec des agents publics.



POUR EN SAVOIR PLUS: [RESSOURCES](#) sur l'intranet DuPont





Nos partenaires commerciaux

Gestion des risques liés aux tiers

Les tiers avec lesquels nous travaillons sont essentiels pour fournir des résultats de qualité à nos clients. Nous exigeons d'eux le même niveau élevé de professionnalisme que celui attendu de l'ensemble des employés de DuPont.

Nos attentes

Notre **Code de conduite des fournisseurs** précise nos attentes concernant la façon dont nos partenaires commerciaux mènent leurs affaires. Grâce à un engagement commun, nos partenaires externes nous aident à respecter l'engagement de DuPont envers nos valeurs fondamentales et notre Code

Sélection et engagement des fournisseurs

Nous sélectionnons nos fournisseurs en utilisant un processus d'approvisionnement stratégique consistant à :

- Évaluer soigneusement leurs capacités et leur alignement sur nos normes.
- Appliquer un processus de vérification préalable approfondi.
- Obtenir l'approbation des parties prenantes pour nous assurer de travailler avec les bons partenaires.

Nos communautés



Nos communautés

Chez DuPont, nous nous engageons à créer un monde meilleur pour tous. Nous nous concentrons sur la protection de l'environnement, la garantie de la sécurité et de la qualité des produits, et le respect des droits de l'homme tout au long de votre chaîne d'approvisionnement.

Guidés par nos valeurs fondamentales, nous aspirons à avoir un impact positif sur les vies et les communautés dans lesquelles nous menons nos activités.

Protection de l'environnement

Notre mission est de favoriser une croissance durable : créer de la valeur pour la société et les actionnaires tout en réduisant notre empreinte environnementale.

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la protection de l'environnement. La direction fournit des formations et des ressources pour aider les employés à comprendre et à se conformer aux lois environnementales et à l' **engagement de DuPont en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de sûreté**. Nous devons tous:

- Respecter les politiques, normes et procédures environnementales.
- Mener nos activités avec soin et respect de l'environnement.
- Respecter les lois et réglementations environnementales applicables.

POUR EN SAVOIR PLUS: [RESSOURCES](#) sur l'intranet DuPont



Nos communautés

Droits de l'homme

DuPont s'engage à protéger et à faire progresser les droits de l'homme partout où nous exerçons nos activités. Nous collaborons avec des partenaires qui partagent nos principes et respectent les normes éthiques les plus strictes, telles que définies dans notre **Prise de position sur les droits humains** et notre **Position sur le travail des enfants et le travail forcé**.

Votre responsabilité

- Exercez vos activités de manière éthique et responsable.
- Identifiez et travaillez avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs fondamentales.
- Signalez rapidement tout problème lié aux droits de l'homme.



POUR EN SAVOIR PLUS: [RESSOURCES](#) sur l'intranet DuPont

Nos communautés

Sécurité et qualité des produits

Nous nous engageons à fabriquer des produits sûrs et durables qui répondent aux normes les plus élevées pour nos clients et pour l'environnement. La gestion responsable des produits signifie gérer les problèmes de santé, de sécurité et environnementaux tout au long du cycle de vie d'un produit.

Nos principaux engagements comprennent:

- **Sécurité:** Veiller à ce que les produits soient sans danger pour les personnes et l'environnement.
- **Conformité:** Respecter les lois et réglementations nationales et internationales.
- **Normes mondiales:** Respecter des normes strictes au-delà des exigences légales.
- **Évaluation:** Évaluer les produits et les matières premières pour gérer les risques.
- **Collaboration:** Travailler avec les clients et les fournisseurs pour partager des informations.
- **Formation:** Proposer une formation continue pour soutenir l'amélioration continue.
- **Innovation:** Concevoir des produits et des processus pour la sécurité et la durabilité.



POUR EN SAVOIR PLUS: [RESSOURCES](#) sur l'intranet DuPont



© 2022 DuPont. All rights reserved. DuPont™, the DuPont Oval Logo, and all trademarks and service marks denoted with ™, SM or ® are owned by affiliates of DuPont de Nemours, Inc. unless otherwise noted. Nothing contained herein shall be construed as a representation that any recommendations, use or resale of the product or process described herein is permitted and complies with the rules or regulations of any countries, regions, localities, etc., or does not infringe upon patents or other intellectual property rights of third parties.

The information provided herein is based on data DuPont believes to be reliable, to the best of its knowledge and is provided at the request of and without charge to our customers. Accordingly,

DuPont does not guarantee or warrant such information and assumes no liability for its use. If this product literature is translated, the original English version will control and DuPont hereby disclaims responsibility for any errors caused by translation. This document is subject to change without further notice.